



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

E/CN.4/1997/NGO/2
21 janvier 1997

Original : FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-troisième session
Point 6 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA REALISATION DU DROIT AU DEVELOPPEMENT

Exposé écrit présenté par la Fédération internationale
des mouvements d'adultes ruraux catholiques, organisation
non gouvernementale inscrite sur la Liste

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit ci-après, qui est circulé conformément à la résolution 1296 (XLIV) du Conseil économique et social.

[27 décembre 1996]

1. A l'ouverture de la cinquante-deuxième session, le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M. José Ayala Lasso, affirmait que la responsabilité de la Commission des droits de l'homme était "d'éclairer le chemin vers un avenir de démocratie, de paix et de développement" et qu'elle devait avoir pour principal objectif "de faire en sorte que la jouissance des droits humains devienne une réalité pour tous" (E/CN/1996/103).

2. La Fédération internationale des mouvements d'adultes ruraux catholiques (FIMARC), qui regroupe 61 mouvements et organisations de ruraux dans quatre continents, s'inscrit pleinement dans cette même perspective. En tant qu'ONG ayant l'honneur d'avoir le statut consultatif auprès de l'ECOSOC, la FIMARC veut y apporter sa contribution en étant le porte-parole des ruraux.

3. Face à une économie de plus en plus mondialisée qui leur est présentée habituellement comme un phénomène inéluctable et sans aucune autre alternative possible, les mouvements ruraux font l'expérience amère de ce type d'économie et en subissent toutes les retombées négatives dans leur vie quotidienne. Par ailleurs, les projets collectifs des mouvements ruraux, porteurs d'un développement replaçant l'homme au coeur de l'économie, sont gravement compromis. Leurs initiatives prises pour répondre aux besoins urgents des populations connaissent les plus grandes difficultés.

4. Pour comprendre et analyser les mécanismes de ce système économique qui les écrase, les délégués des coordinations des mouvements ruraux de quatre continents ont consacré, récemment, un long séminaire de 15 jours à l'examen de cette question.

5. Partant de la réalité vécue dans leurs pays respectifs par les populations rurales, ils ont souligné que le fossé ne cesse de s'élargir et de s'approfondir entre les riches et les pauvres, et ceci, autant dans les pays du Nord que dans les pays du Sud.

6. Leur constat est confirmé par le Rapport mondial sur le développement humain (1996) qui annonce que les 358 plus grosses fortunes de la planète représentent le revenu de 45 % de la partie la plus pauvre de l'humanité, soit 2,3 milliards de personnes, et que les 20 % les plus riches de la planète se partagent 82,7 % du revenu mondial alors que les 20 % les plus pauvres ne disposent que de 1,4 %. Même dans les pays de l'Union européenne dont quatre sont parmi les sept pays les plus riches, plus de 30 % de la population active vivent dans la précarité. Les populations rurales les plus pauvres, et plus particulièrement encore les femmes et les enfants, sont parmi les innombrables victimes de ce système économique inégal et injuste qui génère de plus en plus de pauvres.

7. Pendant ce temps, les sociétés multinationales et les entreprises commerciales transnationales inventent des moyens pour gagner de l'argent encore plus facilement et font les beaux jours des marchés financiers qui mettent les pouvoirs politiques à leur merci et provoquent une déstabilisation des économies locales. C'est ainsi que, chaque jour, circulent des milliards de dollars, au gré des variations des taux de change, à des fins de spéculation, donc non investis dans des activités de production, ce modèle économique ayant pour objectif premier de faire du profit et non de l'emploi.

8. Le paradoxe du système mondialisé réside dans le fait que les richesses existent et que les pauvres sont de plus en plus nombreux. Pourtant, le Programme des Nations Unies pour le développement reconnaît que les besoins élémentaires des populations les plus pauvres pourraient être satisfaits sur la base d'une dépense annuelle de 30 à 40 milliards de dollars sur 10 ans. La cause essentielle de ce paradoxe trouve son origine dans la politique économique néolibérale menée par la quasi-totalité des Etats, eux-mêmes étant soumis aux contraintes des marchés financiers.

9. Cette politique néolibérale détruit le système économique fragile du monde rural. L'activité agricole orientée prioritairement vers le marché a entraîné des déséquilibres considérables. Bon nombre de terres agricoles, de par le monde, sont converties à la monoculture industrielle, destinée à l'exportation, ce qui anéantit l'autonomie alimentaire de nombreuses régions rurales. Le Brésil, par exemple, premier producteur de café et de sucre brut, ne nourrit pas tous ses habitants et un sur cinq souffre de la faim. La sécurité alimentaire est donc un problème de politique économique avant d'être un problème technique de production. Dans beaucoup de pays, des entreprises transnationales se sont appropriées une grande partie des terres agricoles en vue d'activités agro-alimentaires, ce qui provoque un exode des paysans vers la ville. Cet exode rural ajoute des difficultés supplémentaires dans les zones urbaines et détruit les valeurs traditionnelles et le patrimoine culturel des populations rurales.

10. L'endettement des paysans qui ne cesse de s'accroître est directement lié à la crise de la dette des pays pauvres. Une grande partie des revenus de ces pays est utilisée pour le service de la dette, réduisant d'autant les aides publiques, la protection sociale et les investissements dans les infrastructures essentielles pour le développement du pays.

11. L'ajustement structurel est imposé aux pays pauvres par des organes monétaires internationaux, tels que le FMI ou la Banque mondiale. C'est ainsi qu'avec la politique "un dollar = une voix", sept pays industrialisés dans le monde contrôlent plus de 45 % des votes dans les organes internationaux de contrôle pendant que les 45 pays d'Afrique n'ont ensemble que 4 %.

12. L'autonomie des ruraux à décider de leur propre développement n'existe plus quand le droit fondamental des paysans à s'organiser est nié, limité ou contrôlé. Dans des régions rurales, cette situation provoque des tensions. Les dirigeants des organisations populaires sont surveillés, menacés, soumis à la répression et même tués, comme l'actualité au Brésil nous l'a encore rappelé il y a quelques semaines.

13. Cette économie néolibérale dicte, dans la pratique, le destin de l'humanité et limite les possibilités d'intervention pour en inverser le cours. Le pouvoir politique des nations est affaibli et les instances des Nations Unies fragilisées. Les déclarations des différents organes des Nations Unies appelant à protéger la nature et à garantir les droits démocratiques fondamentaux restent lettre morte, faute de pouvoir se concrétiser dans la réalité.

14. La situation déshumanisante imposée aux ruraux conduit les mouvements de la FIMARC à réaffirmer leurs convictions et à exprimer leur détermination pour :

Lutter contre les politiques économiques néolibérales qui réduisent les êtres humains à leur seule valeur marchande;

Parvenir à l'annulation de la dette, à condition que les gouvernements s'engagent à changer de politique et surtout à répondre en priorité aux besoins élémentaires d'alimentation, de santé et d'éducation de leur peuple;

Promouvoir une économie sociale qui garantisse un développement durable et solidaire;

Affirmer les droits inaliénables des ruraux à protéger leurs terres, leur savoir-faire, leurs semences traditionnelles, leurs connaissances médicales et, par-dessus tout, à sauvegarder leur patrimoine culturel et leur système de valeurs;

Etre les acteurs de leur propre développement, avec la volonté d'éliminer la pauvreté, paradoxe le plus scandaleux au milieu de l'abondance et de la richesse;

Lutter avec les peuples indigènes qui, dans le monde entier, cherchent à défendre leur vie, leur terre et leur culture.

15. Les mouvements ruraux, membres de la FIMARC, prennent des dispositions, tous ensemble et dans chaque continent, pour que leurs droits deviennent effectivement réalité. Parmi les actions urgentes, la formation est située au premier plan et revêt une importance primordiale, car elle est la condition de toute prise de conscience et un préalable obligatoire pour une prise de responsabilité. De manière concrète, les ruraux, avec leurs mouvements, intensifient les processus de conscientisation et favorisent la participation des femmes, de manière à mieux analyser tous ensemble, hommes et femmes, les effets négatifs sur leur vie individuelle et collective des politiques néolibérales et les dangers liés à la mondialisation de l'économie. Ils organisent des programmes d'immersion afin de confronter les expériences de développement réalisées par d'autres mouvements et de développer une solidarité nationale et internationale qui tienne compte des diversités culturelles et des différents systèmes de valeurs. Ils intensifient leurs programmes de développement alternatif, en particulier :

En développant le système de commercialisation alternatif aux niveaux national et international;

En adoptant un type de production agricole respectueux de l'environnement;

En renforçant la coopération au niveau de la production, de la transformation et de la distribution;

En développant des facilités de crédit alternatif pour les paysans.

16. Pour renforcer leur pouvoir politique susceptible de contrer le système dominant, ils continuent à développer des alliances et des réseaux avec d'autres groupes qui partagent les mêmes perspectives, avec d'autres ONG, d'autres forces sociales telles que les organisations d'indigènes, de pêcheurs, d'artisans traditionnels, les organisations de défense des droits de l'homme et de l'environnement, les associations de consommateurs, etc. Ils poursuivent leur lutte pour le droit à la terre et le droit d'en vivre dignement. Ils veulent, par des actions spécifiques, et notamment à la Commission des droits de l'homme à Genève, rappeler le droit fondamental des paysans et de tous les ruraux à s'organiser, sans avoir à subir la répression.

17. Ils poursuivent leurs efforts pour que les femmes puissent prendre leur place, en plus grand nombre, dans les institutions civiles ou les organisations politiques, et bénéficier d'un traitement équitable, tout particulièrement dans le système de rémunération; la Conférence de Beijing a souligné l'urgence de ces efforts à poursuivre. Ils s'associent, localement et au plan national dans leur pays, aux actions pour combattre l'exploitation des femmes et toute forme de violence qui se manifeste dans l'industrie du tourisme ou au domicile conjugal, ainsi qu'à travers la discrimination des filles dans l'éducation.

18. A l'occasion du Sommet mondial pour le développement social de Copenhague, le Forum des ONG, dans sa déclaration finale, faisait le constat que "le système néolibéral dominant a échoué en tant que modèle pour le développement universel" et que, à travers le monde, ce sont surtout les populations rurales qui en subissent les méfaits. Les populations rurales ne peuvent que souscrire à la Déclaration du Sommet lui-même qui, dans son programme d'action, affirme que "la personne humaine sera placée au centre du développement et les économies orientées de façon à mieux satisfaire les besoins des populations". Les mouvements ruraux sont sur ce chemin et attendent l'appui de toutes les instances internationales qui veulent réellement promouvoir la réalisation du droit au développement.
